**Attestation voiture de société**

**À délivrer obligatoirement au travailleur à la fin du contrat de travail**

(document prévu par l’arrêté royal du 16 décembre 2018 déterminant les modalités selon lesquelles les informations nécessaires en vue de la demande d'une allocation de mobilité par le travailleur sont fournies à son nouvel employeur, *M.B*., 27 décembre 2018)

Le soussigné ....................................................................................................
dûment mandaté(e) par l’employeur : ..........................................................................
rue : ......................... n° ..... .....
code postal : ......................... localité : .........................
numéro d’entreprise : ..............................

atteste par la présente les informations suivantes concernant la voiture de société mise à disposition du/de la nommé(e) .................................... ...................................

|  |
| --- |
| **Le travailleur bénéficiait d’une voiture de société à la fin de son contrat de travail[[1]](#footnote-1)** |
| Période pendant laquelle la voiture de société a été mise à disposition | Du ..../..../......... au ..../..../......... |
| Valeur catalogue[[2]](#footnote-2) | .............................. EUR |
| Taux d’émission CO2 | .............................. g/km |
| Type de carburant | .............................. |
| Prise en charge partielle ou totale par l’employeur des frais de carburant liés à l’usage privé ? | oui/non |
| Le travailleur a-t-il payé une intervention personnelle au cours du dernier mois précédant la remise de la voiture ? | oui/non Si oui, montant : .............................. EUR |
| La mise à disposition de la voiture de société était-elle liée à un remplacement ou à une conversion de la rémunération ou de tout avantage quelconque du travailleur (salary sacrifice) ? | oui/non |

|  |
| --- |
| **Le travailleur bénéficiait déjà d’une allocation de mobilité à la fin de son contrat de travail** |
| Montant de l’allocation de mobilité à la date de la fin du contrat de travail | .............................. EUR/mois |
| Date à laquelle la voiture de société a été restituée par le travailleur en contrepartie de l’allocation de mobilité | ..../..../......... |
| *Eléments qui ont permis de fixer l’allocation de mobilité* |
| Valeur catalogue | .............................. EUR |
| Taux d’émission CO2 | .............................. g/km |
| Type de carburant | .............................. |
| Prise en charge partielle ou totale par l’employeur des frais de carburant liés à l’usage privé ? | oui/non |
| Le travailleur a-t-il payé une intervention personnelle au cours du dernier mois précédant la remise de la voiture ? | oui/non Si oui, montant : .............................. |

Cachet de la firme

Fait à .........., le ..../..../.........

Signature du responsable

1. Si le travailleur a bénéficié de différentes voitures au cours des 12 derniers mois précédant son départ, il faut indiquer les données relatives à la voiture dont le travailleur a disposé le plus longtemps. [↑](#footnote-ref-1)
2. Prix catalogue de la voiture à l’état neuf lors d’une vente à un particulier, options et T.V.A. réellement payée comprises, sans tenir compte des réductions quelconques (= valeur catalogue ayant servi au calcul de l’avantage de toute nature). [↑](#footnote-ref-2)